



ÉPINEUIL INFOS

LE MOT DU MAIRE

Au lendemain du vote du budget, nous sommes placés devant le constat que nos ressources locales sont de plus en plus réduites par les dotations de l'état.

Nous avons également, comme vous, appris la hausse sensible des taux d'imposition de l'Intercommunalité. Dans l'incertitude des mesures à venir, et ne comptant pas sur une diminution rapide des charges suite à la reprise des compétences par la Communauté de Communes, nous avons choisi de maintenir les taux communaux d'imposition des taxes foncières et d'habitation que nous avons réduits en 2014.

Nous espérons pouvoir ainsi continuer les travaux entrepris et maintenir la qualité de vie du village.

Pour ne pas terminer sur une note pessimiste qui reflète un peu trop l'actualité, je suis heureuse de vous parler du « Printemps des Associations ».

En effet, un groupe de jeunes parents très motivés est venu à notre rencontre avec des idées très intéressantes pour faire revivre « La CABOTTE » et retrouver ainsi un lieu de rencontre et de vie intergénérationnelle.

Bien sûr que cela me rend heureuse et ce projet ne pourra se faire que si anciens et jeunes y adhèrent. Nous allons y travailler pour essayer de le rendre possible.

Pour commencer cette époque où le bénévolat et l'entraide seront les meilleures chances de notre avenir, je vous invite à venir apporter aide et soutien à l'organisation du vide-grenier du 1^{er} Mai.

Nous avons besoin de bras pour que cette manifestation et toutes les autres à venir puissent avoir lieu !

Merci à vous.

PS : Pour votre information, vous trouverez page 3, une copie de l'extrait de la lettre du 18 mars 2016 reçue du vice président des Maires de France, Monsieur André Laignel, et adressée à toutes les Mairies.

Le Maire, Françoise SAVIE EUSTACHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016 :

Au 1^{er} avril 2016, Madame Virginie DELBOS a remplacé Madame Floriane HASSAN au poste d'agent comptable.

AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE SALLE « André DURAND » :

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'achat d'un lave-vaisselle, d'un four de maintien à température, de meubles de rangement et la création d'un îlot central.

Ces achats sont soumis à l'obtention de subventions de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales.

MATÉRIEL :

Le Conseil Municipal a décidé l'achat d'une balayeuse adaptable sur le tracteur de la commune. Elle servira également au désherbage et au nettoyage des caniveaux et des trottoirs.

Une demande de subvention a été adressée à Monsieur le Sénateur Jean-Baptiste LEMOYNE et une autre à l'État (Soutien à l'Investissement Public Local). Nous espérons une aide d'environ 80 %.

AFFOUAGES :

Les affouages prévus sont reportés en fin d'année. Les parcelles proposées ne permettent pas une quantité et une qualité suffisante.

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU :

Pour l'ensemble des paramètres mesurés ce 1^{er} trimestre 2016, la qualité de l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016 :

Le mercredi 30 mars 2016, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les Budgets 2016. La décision a été prise de ne pas augmenter le taux des trois taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti).

La Cotisation Foncière des Entreprises ayant été reprise par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne ».

BUDGET 2016

Le Pôle d'Animations : Le budget s'établit à 168 547,00 € en fonctionnement

Le Service de l'Eau : Le budget s'établit à 155 558,00 € en fonctionnement et à 73 378,00 € en investissement

Le Budget Communal Principal : Le budget s'établit à 736 055,00 € en fonctionnement et à 263 367,00 € en investissement

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://mairie-epineuil89.com/>

PERMANENCE C.P.A.M. TONNERRE :

A compter du MERCREDI 2 MARS 2016, la CPAM recevra ses assurés chaque mercredi de 13 h 30 à 16 h 00 sans rendez-vous au SEMAPHORE, Bureau C, 1^{er} étage.

MANIFESTATIONS :

9 et 10 avril 2016	Théâtre – « Compagnie du Rideau d'Argent » invitée par « La Spinolienne »
1 ^{er} mai 2016	Vide-Greniers – « RENCONTRES ET FÊTES » A ÉPINEUIL
28 mai 2016	Théâtre – « LA SPINOLIENNE »
11 et 12 juin 2016	Théâtre – « LA SPINOLIENNE »
2 Juillet 2016	Kermesse de l'École

ÉTAT CIVIL :

Naissance : Le 29 novembre 2015 : Soan, Jean-Luc, Gérard CRENÉ LEGAT
Le 9 décembre 2015 : Léa, Aline ORLANDI

Décès : Le 27 novembre 2015 : Mme Monique LOBROT
Le 6 décembre 2015 : M. Patrick MOREAU
Le décembre 2015 : Mme Huguette BASS, veuve FILLON
Le 13 décembre 2015 : Mme Gabrielle VALLOT, veuve VINCENT
Le 16 décembre 2015 : Mme Marguerite LARCHER, veuve WENDLING
Le 1^{er} avril 2016 : Mr Jean-Claude CAVOIS



Site internet de la commune d'ÉPINEUIL :

<http://mairie-epineuil89.com/>

INFOS MAIRIE
Tél 03.86.54.40.76
Fax 03.86.55.25.40

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h
Sauf mardi de 17 h à 19 h

E-mail : epineuil.mairie@wanadoo.fr

**Extrait de la lettre de Monsieur André Laignel, Vice-Président
des Maires de France du 18 Mars 2016**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et par un niveau difficilement supportable de pression fiscale global.

Pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux :

Il faut réviser le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.